



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

centres de soins palliatifs

Question écrite n° 116422

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la mise en place du programme national des soins palliatifs. Suivant le rapport du professeur Régis Aubry, de gros efforts sont encore à accomplir pour l'équipement en structures adaptées à travers les diverses régions en fonction des besoins et du nombre de la population. Il lui demande quelles mesures peuvent être prises pour favoriser le développement des soins palliatifs au plan national.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116422

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 août 2011, page 8486

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)